

## **FIN DE L'INCIDENT TECHNIQUE SUR L'ÎLE DE LA CITÉ**

---

*Publié le 25/06/2025*

Fin de l'incident technique sur l'île de la Cité : reprise du service après 48 h sans aucune électricité (23 et 24/06).

Le fonctionnement régulier restera perturbé plusieurs jours le temps de reprise des affaires et des dossiers en cours qui ont dû être reportés.

Pour les audiences annulées, de nouvelles convocations seront adressées par le greffe sous les meilleurs délais.

Merci aux équipes techniques du TAE et de la Cour d'Appel de Paris pour leur mobilisation exceptionnelle.